

BILAN DE L'INTÉGRATION DES USAGERS PARTENAIRES EN ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

2026



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
INDICATEURS d'intégration des patients intervenants ou témoins dans les programmes d'ETP	5
Indicateurs du Projet Régional de Santé (PRS)	5
Pourcentage des programmes où intervient un patient formé à l'ETP en Nouvelle-Aquitaine	5
Nombre de patients pris en charge dans des programmes ETP intégrant des patients experts	6
Bilan détaillé des indicateurs annexes	6
1. Intégration d'une association	7
2. Intervention de patients formés à l'ETP (a minima 40h en ETP)	7
3. Intervention de patients non formés à l'ETP (a minima 40h en ETP)	7
4. Nombre d'individus pouvant potentiellement intervenir dans un programme	8
5. Rétribution des patients intervenant dans des programmes ETP	9
Freins au développement de l'intégration de patients dans les programmes ETP	9
La Plateforme ETHNA vient en soutien aux équipes et aux UTTEP pour lever ces freins	9
CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME D'INTÉGRATION DE PATIENTS dans le système des soins éducatifs	10
La formation des patients et des professionnels de santé	10
Les ressources et la représentation des patients	11
Les actions phares portées par ETHNA en faveur de l'intégration des patients en ETP	12
CONCLUSION	13
PERSPECTIVES	14

Bilan réalisé par Philippe Marcou, chargé de mission ETP
ARS Nouvelle-Aquitaine

INTRODUCTION

Les différentes actions de démocratie en santé menées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les Unités Transversales et Territoriales d'Éducation Thérapeutique du Patient (UTTEP) et la Plateforme ETHNA s'inscrivent pleinement dans les objectifs du Cadre d'Orientation Stratégique (COS) du PRS 2018-2028 visant à **renforcer la démocratie sanitaire et la place du citoyen acteur de sa santé**, ainsi qu'à **associer des usagers-partenaires formés en ETP dans 100 % des programmes à l'horizon 2028**.

Elles répondent également aux orientations du Schéma Régional de Santé (SRS) 2023-2028 - Axe 1, relatives au renforcement de l'action sur les déterminants de santé, notamment par :

- la **diversification et la professionnalisation des formes de pair-aidance**,
- le **renforcement de la démocratie en santé et du partenariat usager-professionnel**,
- le **développement de l'expertise d'usage et les médiateurs de santé pairs**.

En Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), il s'agit d'**encourager les patients à intervenir dans les programmes au même titre que les professionnels de santé** (ou autres) qui interviennent dans les programmes (modèle de Montréal). On va parler d'**empowerment du patient et de son entourage**.

Ces interventions font évoluer les connaissances, la littératie en santé, la communication et son efficacité entre bénéficiaires de l'ETP, professionnels et sont donc globalement porteuses de sens et d'amélioration de la qualité du programme, ainsi que de la qualité des soins.

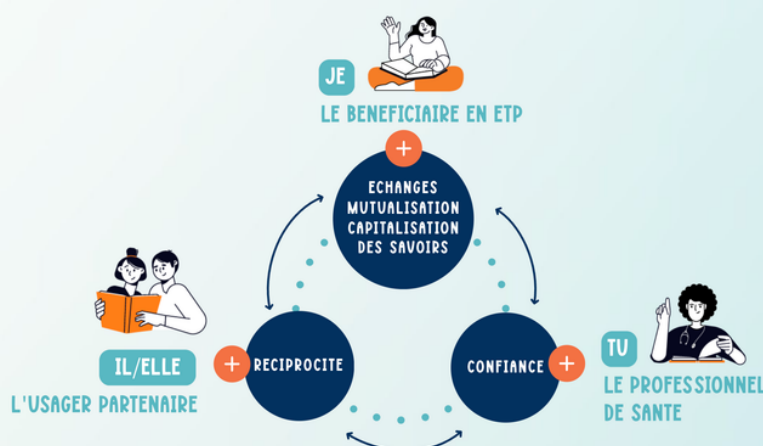


Schéma issu du Guide à l'engagement des usagers partenaires en éducation thérapeutique

Globalement, l'ensemble du système de santé français met en place des **mécanismes de participations/actions des patients pour améliorer la qualité du système** (groupe de travail, instances, formations, etc.) **et la qualité des soins** (patients traceurs, certification, ETP, etc.). Néanmoins ce sont des textes éparés :

- **Les usagers** peuvent intervenir sur leur savoir expérientiel de leurs pathologies, et faire connaître les ressources d'accompagnement de leurs associations (aides, informations, formations, soutiens, liens sociaux...).
- **Les patients** peuvent choisir une forme de professionnalisation en se formant à l'ETP (on va alors parler de **patients experts**) ou non (on va parler de **patients témoins ou ressources**).

Il existe donc une typologie d'interventions et d'appellations qu'il faut comprendre et préciser pour éclairer les indicateurs de participations des patients au système de santé.



Les chiffres des indicateurs du Projet régional de santé (PRS) et des indicateurs annexes sont issus du **bilan de l'activité 2025, sur la base de 458 programmes autorisés et/ou déclarés qui ont répondu à l'enquête**.

Ce bilan est diffusé chaque année à l'**ARS Nouvelle-Aquitaine** (agents de la Direction de la Protection de la Santé et de l'Autonomie et de la Démocratie en santé) ainsi qu'à la **Plateforme ETHNA, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine** et à la **Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie** (CRSA).

BON À SAVOIR

Les données chiffrées remontées via le bilan d'activité annuel ETP présentent certaines limites principalement du fait de la diversité des formes d'intervention des patients.

Tout d'abord, dans le cadre de leurs pathologies, **les usagers partenaires peuvent participer à différents temps d'un programme d'ETP** : sa construction, son évaluation annuelle et/ou quadriennale ou son animation (présence en tant qu'animateur devant les autres patients). Parfois, ce sont les associations qui viennent informer les patients de l'existence de ces programmes.

Par ailleurs, **un même patient intervenant formé à l'ETP** (nommés ici patient expert) **peut intervenir dans plusieurs programmes** et/ou dans plusieurs séances d'un même programme ou de plusieurs programmes. Il peut également y avoir **plusieurs patients experts dans un même programme** en fonction du type de séances ou de la configuration du programme. Exemple : un programme diabète qui reçoit les patients pour trois formes de diabète (type 1 et 2 et gestationnels) peut intégrer plusieurs patients experts.

Enfin, les répondants à l'enquête, parfois des administratifs n'ayant pas une connaissance complète des programmes, peuvent ne pas comprendre ou mal interpréter les items, malgré un guide de remplissage très détaillé. **Les indicateurs nouveaux demandent un temps de compréhension et d'adaptation des usagers pour devenir fiables.**

NB : Dans le régime des autorisations, l'ARS Nouvelle-Aquitaine avait mis en avant la nécessité d'intégrer des patients et de les former en tant qu'intervenants. Même si cette dimension n'empêchait pas les autorisations in fine, le dossier constituait une forte incitation, ou a minima sensibilisation, à l'intervention des patients en tant qu'intervenant.

Aujourd'hui (depuis le 1er janvier 2021), le régime des déclarations n'a pas repris dans son texte la nécessaire participation des patients, et il permet des déclarations des opérateurs sans aucun lien préalable avec les services de l'ARS. Cet élément fort et levier de la politique régional a donc cessé et pourrait avoir un effet régressif sur cet indicateur, à l'avenir.

INDICATEURS

d'intégration des patients intervenants ou témoins dans les programmes d'ETP



Indicateurs du Projet Régional de Santé (PRS)



100 % des programmes d'ETP doivent associer un patient expert à l'horizon 2028

PRS - COS Axe 4 objectif 2 :

"Renforcement du partenariat, professionnels de santé/usagers"

Définition de l'indicateur :

Nombre de programmes où interviennent des patients formés à l'ETP (40h minimum), quelques soient le type d'intervention : construction, animation et évaluation.

Plusieurs chiffres peuvent être retenus pour cet indicateur :

En effet, même s'il n'est pas défini précisément en région Nouvelle-Aquitaine et au niveau national, le terme "expert" renvoie à un patient qui maîtrise les connaissances concernant sa maladie mais aussi les techniques éducatives relatives aux programmes d'ETP, d'où le choix de retenir les patients formés à l'ETP a minima aux 40h (réglementation en cours pour pouvoir animer seul une séance d'ETP).

Le terme associé englobe dans le calcul de l'indicateur toutes les formes d'intervention du patient en ce qui concerne les phases de construction, d'animation ou d'évaluation des programmes. Si un patient formé intervient dans une de ces trois phases, ce programme est retenu pour l'indicateur.

Les chiffres sont issus des 445 enquêtes sur 458 programmes déclarées.

Résultats indicateurs PRS

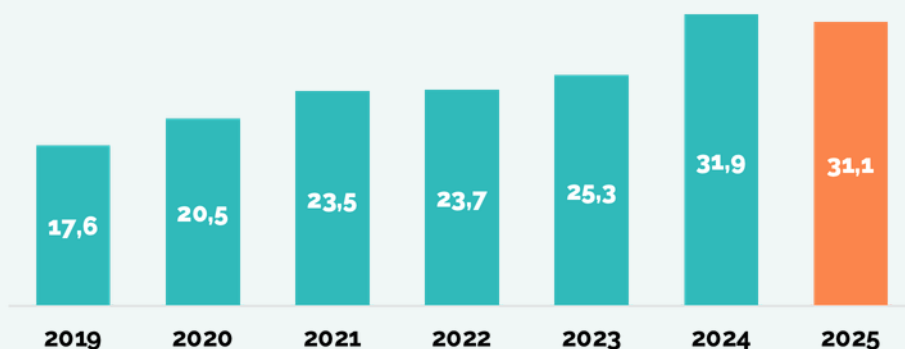


Pourcentage des programmes où intervient un patient formé à l'ETP en Nouvelle-Aquitaine

En 2025

31,1% des programmes ETP intègrent un patient formé

138 programmes ETP au total

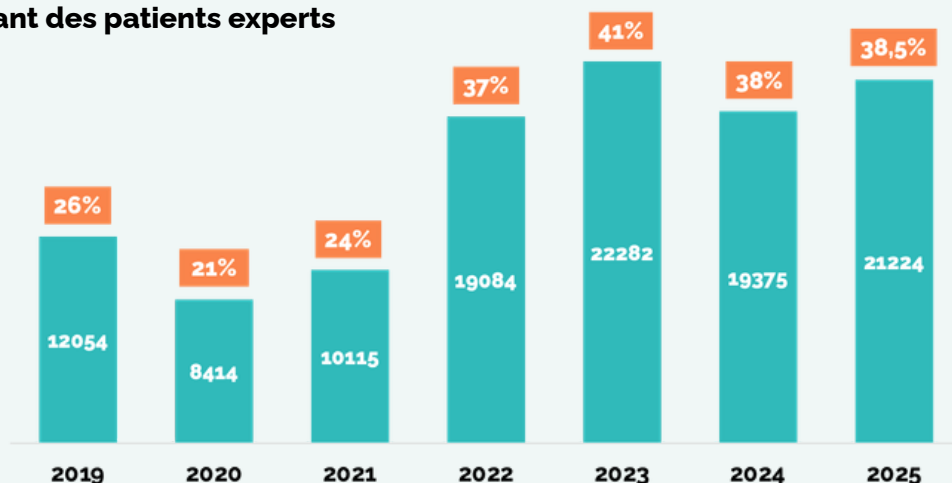




Nombre de patients pris en charge dans des programmes ETP intégrant des patients experts

Une forte évolution

+150% d'augmentation
entre 2020 et 2025



L'indicateur retenu par le PRS continue à progresser régulièrement depuis 2019 grâce à l'accompagnement de la Plateforme ETHNA (pôle régional d'ETP) auprès des UTTEP et des équipes, à l'engagement des professionnels et aux mesures mises en place dans le cadre de la politique régionale de développement de l'ETP.

21 224 patients ont pu bénéficier de l'intervention de patients experts dans le cadre de programmes ETP.

Bilan détaillé des indicateurs annexes

Les patients et/ou les associations de patients peuvent intervenir de multiples façons dans un programme :

- Une association peut intervenir pour présenter ses actions de soutien, faire le lien avec le programme...
- Un patient formé à l'ETP (40h, DU ou MASTER, DU patient) peut intervenir à la conception, l'évaluation ou à l'animation du programme.
- Un patient formé ou pas en ETP, peut intervenir en témoignage, à la co-conception, l'évaluation ou à la co-animation du programme.

Remarques : Lorsque les patients ne sont pas formés à l'ETP, ils ne peuvent pas intervenir seuls en séance, ils doivent intervenir en binôme avec un éducateur thérapeutique.

1 Intervention d'une association

Les associations sont conviées à se présenter et à présenter leurs services aux patients d'ETP.

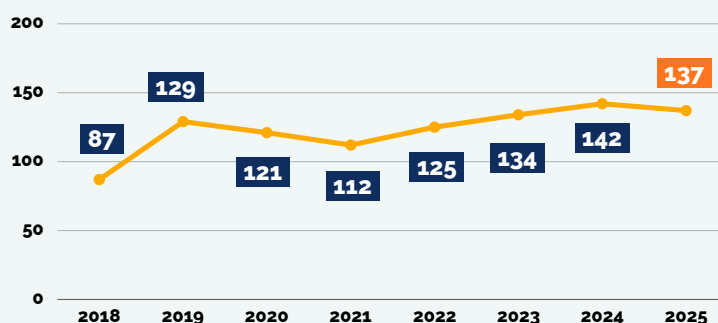
En 2025

137
programmes ETP ont
bénéficié de l'intervention
d'une association



+57%
depuis 2018

Nombre de programmes ayant bénéficié de l'intervention d'une association



Les associations citées le plus souvent sont :

AFD, Alcooliques Anonymes, ANDAR, APF, Aquitaine Obésité, Argos, Epilepsie France, France Alzheimer, France AVC, France Parkinson, France Reins, Ligue contre le cancer, Transhépate.

Un certain nombre d'utilisateurs sont impliqués "en leur nom propre" sans faire partie d'association. Cela s'explique par différentes raisons : pas d'association locale proche du lieu d'habitation de l'utilisateur/du lieu de dispensation du programme ETP, pas de volonté de coopération en ETP de la part de l'association, pas d'entente entre l'association et l'utilisateur qui veut s'impliquer...

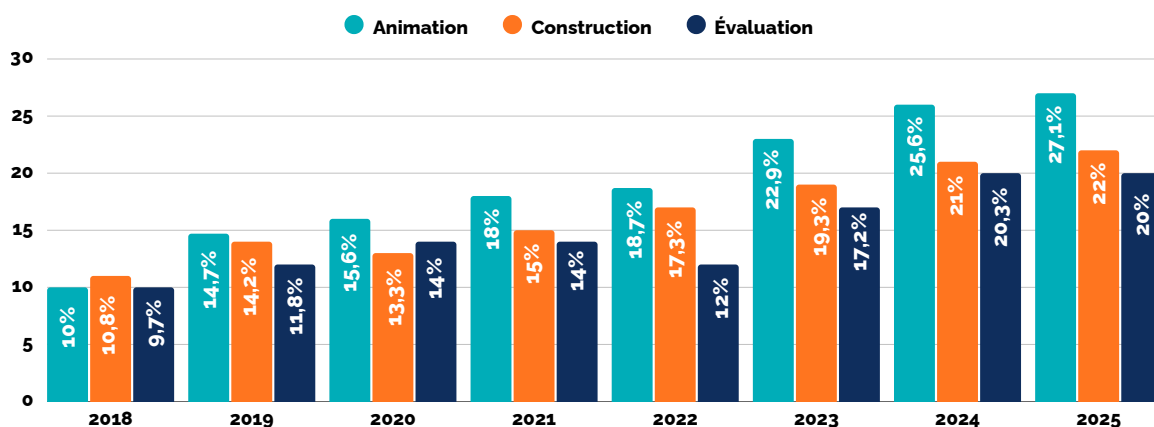
Cette observation démontre une augmentation continue de ce type de profil, pour qui la formation en ETP est très indiquée pour une amélioration qualitative de leur mission dans le programme ETP.

2

Intervention de patients formés à l'ETP (à minima 40h en ETP)

Un patient formé peut intervenir à différentes phases d'un programme ETP : **animation, construction, évaluation.**

➕ Pourcentage de programmes ETP intégrant des patients formés à l'ETP selon les différentes phases du programme



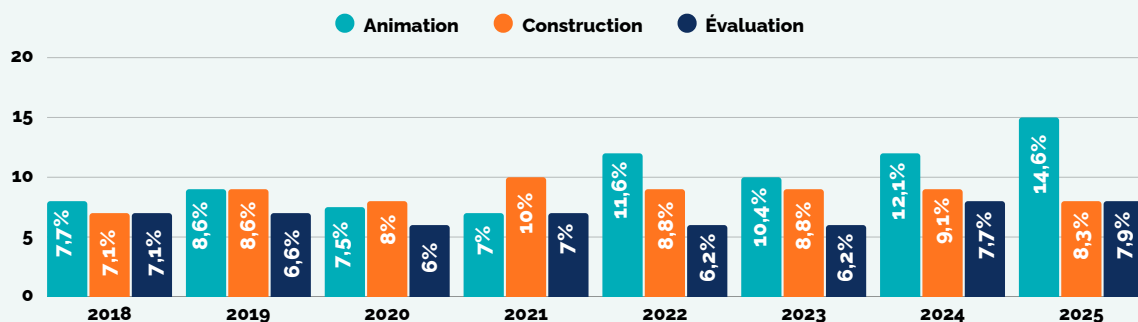
NB : l'enquête étant réalisée par programme, un même patient peut être compté dans plusieurs fois

3

Intervention de patients non formés à l'ETP

Un patient non formé peut intervenir à différentes phases d'un programme ETP : **animation, construction, évaluation.**

➕ Pourcentage de programmes ETP intégrant des patients non formés à l'ETP selon les différentes phases du programme



NB : l'enquête étant réalisée par programme, un même patient peut être compté dans plusieurs fois

Il faut noter que ces patients non formés interviennent dans des programmes qui n'ont pas toujours de patients formés. Ils constituent donc un **vivier potentiel de "professionnalisation" pour l'évolution de l'indicateur PRS**. Les indicateurs qui concernent la construction et l'auto-évaluation des programmes peuvent connaître des variations liées aux périodes de construction ou d'évaluation...

Résultat de l'indicateur annexe

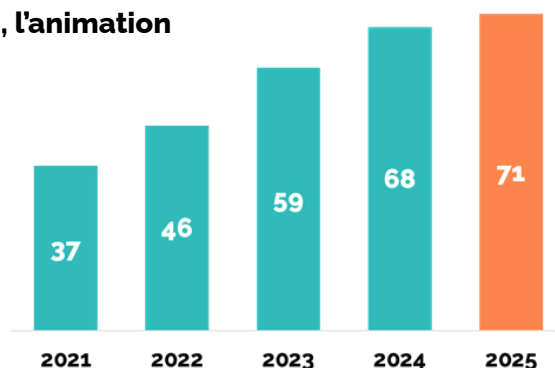


Nombre de programmes ETP où un ou plusieurs patients experts sont intervenus dans la construction, l'animation et l'évaluation des programmes

Hausse significative



+92% d'augmentation
entre 2021 et 2025



Il s'agit de l'objectif final à atteindre :

> Que des patients formés à l'ETP interviennent comme des professionnels de santé à tous les stades de la vie d'un programme ETP.

4

Nombre d'individus pouvant potentiellement intervenir dans un programme



Il s'agit ici d'un nouvel indicateur de l'enquête activité 2024.

Dans la mesure où les autres indicateurs peuvent compter plusieurs fois un patient expert dans un même programme, l'idée est de dégager le nombre de patients experts en exercice.

Cet indicateur devant encore être consolidé, il s'agit ici d'une première tendance.

En 2025

509

patients sont intervenus dans des programmes ETP

- **261** patients non formés à l'ETP
- **248** patients formés à l'ETP



Édition **2023**
Édition **2025**

Le baromètre de l'engagement des Usagers Partenaires en ETP, réalisé par la Plateforme ETHNA, révèle des informations sur la qualité des collaborations, complémentaires aux indicateurs chiffrés :

- Le niveau de satisfaction de la collaboration des UP avec les équipes professionnelles suggère une meilleure intégration. **97 % des UP se disent satisfaits ou "très satisfaits" de cette collaboration** avec une augmentation de 20 points de la proportion de "très satisfaits" par rapport à 2023.
- Tout d'abord recruté pour des missions de témoignage du parcours de soins, **les missions de l'UP se sont diversifiées** : intégration au processus de co-construction, à l'animation de séances et à l'évaluation du programme. La proportion double dans les étapes de co-construction (69 %) et d'évaluation (41 %) par rapport à 2023.
- Il est évoqué que les initiatives en ETP peuvent reposer sur des personnes spécifiques, de ce fait **le turn-over important dans certaines structures influence négativement la pérennité des projets en ETP.**

5

Rétribution des patients intervenant dans des programmes ETP

NB : Nouvel indicateur de l'enquête d'activité annuelle depuis 2022.



Deux formes de rétribution :



RÉMUNÉRATION



REMBOURSEMENT DE FRAIS

En 2025

54 programmes ETP déclarent rétribuer l'intervention de patients "pairs" sous forme de vacations, de salariat et/ou de remboursement de frais



+15%

par rapport à 2024

172 programmes déclarent avoir des patients intervenants **à titre bénévoles**



Stable par rapport à 2024

Le financement se fait dans le cadre du **forfait d'activité ETP** qui prévoit cette possibilité ou dans le cadre de **financements spécifiques**.



Freins au développement de l'intégration de patients dans les programmes ETP

(indiqués par les participants à l'enquête)

- Rémunération,
- Salariat,
- Longueur de la formation ETP (qui est légalement de 40h minimum),
- Statuts juridiques (AAH, invalidités, retraites) qui ne permettent pas toujours patients intéressés d'avoir une activité salariée annexe (cf. ressources ETHNA [ICI](#)).
- Cadre juridique des interventions,
- Problèmes d'assurance,
- Difficultés d'intégration dans les équipes de soins.



La Plateforme ETHNA vient en soutien aux équipes et aux UTTEP pour lever ces freins

(conformément à ses missions déléguées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine)

Elle propose des ressources pour aider les établissements, les UTTEP et les équipes à mettre en place des collaborations avec des patients intervenants ou témoins dans les meilleures conditions éthiques, juridiques et assurantielles.

- Trois UTTEP ont mis en place **le rattachement et le salariat de patients dans leur équipe d'intervention** (budget FIR ETP dédié). Plusieurs autres projets sont en cours,
- Un projet de **patient expert responsable** de l'UTTEP 47 est en cours,
- ETHNA a créé, avec le soutien de l'ARS, le **Collectif Santé** (lauréat de l'Appel à Projets Démocratie Sanitaire 2023) avec notamment une CVthèque pour mettre en relation les usagers partenaires et les structures porteuses de programmes ETP et autres projets de santé.

CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME D'INTÉGRATION DE PATIENTS dans le système des soins éducatifs



La formation des patients et des professionnels de santé

157 patients

ont été formés a minima
aux 40h en ETP
entre 2019 et 2023



7 493 professionnels

ont été formés a minima
aux 40h en ETP
entre 2019 et 2023
(soit 94% des formations
aux 40h)

NB : Chiffres recueillis dans le cadre d'une enquête menée en 2024 sur la période 2019-2023. Cette enquête n'ayant reçu que 50 % de réponses, le chiffre de patients et de professionnels formés est donc a minima



Lors des travaux de groupe menés depuis 2016, dans le cadre du collège "Patients, aidants & associations d'usagers" de la Plateforme ETHNA, il a été relevé que la plupart des patients candidats à la formation en ETP n'étaient plus en emploi et ne pouvaient bénéficier des fonds de formation professionnels pour financer leur formation.

La Plateforme ETHNA a donc mis en place, avec le soutien de l'ARS, une Bourse de financement de la formation ETP pour les usagers patients ou proches.

**81 patients ont bénéficié
de la Bourse ETHNA
depuis 2019**

Formation 40h ETP
DU ETP
DU Patient Formateur
Master de santé publique volet ETP

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a également contribué à la **création de formations supérieures à destination des patients mais aussi à l'intégration des patients experts dans des formations supérieures** : DU Patient Formateur (Université Bordeaux), DU ETP (Université Bordeaux et Limoges), Master de santé publique volet ETP (ISPED Université Bordeaux).

La formation 40 heures a été modélisée puis déclinée en formation initiale (Médecine, Pharmacie, IFSI et Kiné - 2019) **et en formation continue**. Ce modèle recommande l'intégration de patients comme intervenants (cf. ressources ETHNA [ICI](#))

Une formation pour les UTTEP et autres structures ressources "Accompagner la mobilisation et l'intégration des patients partenaires dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient" a été construite en collaboration entre la Plateforme ETHNA et Promotion en santé Nouvelle-Aquitaine (2024-25) et a réuni plus de 15 structures.. Cela révèle le fort intérêt des opérateurs pour ce type de collaboration.

Les ressources et la représentation des patients

L'intégration des patients comme intervenants est l'une des priorités de la politique de développement de l'ETP et du cahier des charges des Unités Territoriales et Transversales d'Éducation thérapeutique du Patient (UTTEP), qui accompagnent, dans les territoires de santé, la création et la modification des programmes et ont également des missions de formations aux 40 heures en ETP (formation minimale pour dispenser l'ETP).



Pour soutenir les actions menées par les UTTEP et les autres structures ressources en ETP, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a impulsé la constitution d'un pôle régional ETP qui a vu le jour en 2018 sous le nom de la [Plateforme ETHNA](#) (Éducation thérapeutique du patient et sport santé en Nouvelle-Aquitaine).

Ce pôle régional a pour missions de :

- **Rendre visible l'offre en ETP,**
- **Mettre en réseau les acteurs,**
- **Diffuser les bonnes pratiques,**
- **Faciliter les collaborations avec les patients intervenants ou témoins.**

Ses actions servent les objectifs du Schéma Régional de Santé (SRS) Axe 2 - *Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé* / Action - *Développer l'ETP en Nouvelle-Aquitaine*.

Le conseil d'administration de la Plateforme ETHNA repose sur 5 collèges dont le **collège "Patients, aidants & associations d'usagers"** et le statut de l'association prévoit que son Président soit issu de ce collège. Sur la mandature 2024-27, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine fait partie de ce Conseil d'Administration.



Les actions phares portées par ETHNA en faveur de l'intégration des patients en ETP



Espace de ressources utiles
à la collaboration avec un
Usager Partenaire en ETP
sur le site ethna.net

[> Consulter](#)



Le Guide à l'engagement des usagers partenaires en ETP

réalisé en collaboration avec France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine. Ce guide a fait l'objet d'une présentation publique lors du Congrès National Annuel de la Société Française de Santé Publique en 2025

[> Consulter le guide](#)



Le Conseil d'Administration d'ETHNA comporte un collège de "Patients, aidants & associations d'usagers"

[> En savoir plus](#)



Le baromètre de l'engagement des Usagers Partenaires en ETP

avec des informations sur la qualité des collaborations, complémentaires aux indicateurs chiffrés issus de l'enquête annuelle d'activité réalisée par l'ARS auprès des équipes des programmes ETP (cf. page 7).

[> Édition 2025](#)



COLLECTIF SANTÉ

Le Collectif Santé

Communauté des usagers partenaires de projets de santé en Nouvelle-Aquitaine créé avec le soutien de l'ARS. Le Collectif Santé met notamment en lien les usagers avec les structures porteuses d'un projet de santé via une CVthèque et des fiches missions en ligne.

[> En savoir plus](#)

CONCLUSION

L'année 2026 confirme la dynamique régionale engagée depuis plusieurs années en faveur de l'intégration des usagers partenaires dans les programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). L'indicateur principal du PRS en % et en programme ne progresse pas, mais le nombre de patient de ces programmes lui est en hausse et progresse de 0,5%.

Cette tendance positive se retrouve également dans l'ensemble des indicateurs annexes (> voir page 5) :

- **Hausse du nombre de programmes collaborant avec des associations de patients** (+57% depuis 2018),
- **Augmentation du nombre de programmes intégrant des patients formés** (+130% depuis 2018),
- **Augmentation du nombre de programmes intégrant des patients non formés** (+43% depuis 2018),
- **Progression continue de l'implication des patients formés aux 40h** (patients experts) et des patients non formés, que ce soit en volume d'interventions, en nombre de programmes concernés ou en proportion de patients bénéficiaires.

La progression observée s'explique par une **politique volontariste menée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine** depuis plusieurs années, associée à l'**appui opérationnel constant de la Plateforme ETHNA**.

Ensemble, ces deux acteurs structurent un écosystème régional cohérent, outillé et mobilisateur :

- **L'ARS Nouvelle-Aquitaine impulse et soutient la dynamique** : financements dédiés (FIR ETP), incitations intégrées aux dispositifs d'autorisation, accompagnement des UTTEP, soutien aux formations universitaires et à la bourse de formation pour les patients, participation à la construction de ressources régionales, et appui aux initiatives structurantes (Collectif Santé, Communautés de Pratiques, baromètre UP).
- **La Plateforme ETHNA, en tant que pôle régional ETP, déploie une stratégie multi-niveau** : appui aux équipes et aux UTTEP, développement d'outils opérationnels (guides, ressources juridiques, cadres d'intervention), accompagnement des collaborations avec les usagers, animation des communautés de pratiques, réalisation du baromètre régional de l'engagement des UP, mise en réseau des acteurs et valorisation des bonnes pratiques.

Cette coopération étroite favorise la **montée en compétences des équipes**, renforce l'**intégration des patients dans toutes les phases des programmes**, et contribue à installer durablement une **culture du partenariat en santé sur le territoire**.

Malgré cette dynamique solide, l'atteinte de l'objectif fixé par le PRS - *100 % des programmes intégrant un patient expert d'ici 2028* - apparaît difficilement réalisable en l'état.

Plusieurs freins persistent :

- **L'absence d'un cadre national clair** formalisant les conditions d'intervention, d'indemnisation et de reconnaissance des usagers partenaires,
- **Les obstacles financiers et juridiques pour les patients souhaitant exercer des missions en ETP** (statuts administratifs, assurance, rémunération, accessibilité des formations),
- **La variabilité des moyens des opérateurs** et le **maintien d'un dispositif de déclaration qui n'intègre plus d'incitation explicite** à la participation des patients.

Ces éléments montrent la **nécessité d'un engagement institutionnel renforcé**, notamment sur les volets financier, juridique et réglementaire, pour soutenir durablement l'intégration des usagers partenaires.

PERSPECTIVES



Malgré les contraintes citées, **la mobilisation des acteurs reste forte**. Les équipes ETP, les UTTEP, les associations, les organismes de formation, les structures ressources et les patients experts démontrent **un engagement croissant pour renforcer la qualité et la diversité des collaborations**.

L'action coordonnée de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la Plateforme ETHNA constitue un moteur essentiel de cette dynamique régionale, qui continue de **transformer en profondeur la place des usagers dans le système de santé éducatif**.

La consolidation de ces acquis, combinée à des évolutions réglementaires et financières attendues, permettra de poursuivre la montée en puissance du partenariat avec les usagers en ETP et d'en améliorer encore la qualité.

AVEC LE SOUTIEN DE L'ARS

LA PLATEFORME ETHNA EN ACTION pour à aider les acteurs de l'ETP et les UTTEP à intégrer les usagers partenaires

- **Lancement d'une commission permanente d'ETHNA "partenariat en ETP"** ayant pour objectif d'apporter des réflexions stratégiques régionale au déploiement de collaborations entre usagers partenaires et professionnels de l'ETP. Des groupes de travail connexes pourront émerger des réflexions de cette commission.
- **Contribution aux réflexions de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé (CSDUSS)** de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).
- **Accompagnement des UTTEP volontaires à la mise en place d'une politique d'intégration des usagers partenaires** sur leur territoire.
- **Enquête sur l'engagement des usagers partenaires** dans les programmes d'ETP.
- **Renforcement du Collectif Santé** pour augmenter les mises en relations entre les patients intervenants et les structures porteuses de programmes ETP et autres types de projets de santé (CVthèque et partage de fiches missions).

